

ENDETTEMENT ET DETTES IMAGINAIRES DES FEMMES

Isabelle GUÉRIN
Magalie SAUSSEY
Monique SELIM

À l'aube du XXI^e siècle, marqué par la financiarisation du capitalisme, la notion de dette a acquis un rayonnement remarquable, enchaînant les États insécurisés et livrant les individus à une précarité totale, lorsqu'ils ont eu le malheur de bâtir leur existence sur un endettement auparavant fortement encouragé. Omniprésente, la dette semble s'imposer comme un mode de gouvernance globale et son remboursement paraît l'unique objectif et programme politique de bien des gouvernements nationaux. Déclinée selon toutes les catégories statutaires, hiérarchiques et d'appartenance, la dette dans sa perspective individualisante se donne à voir aussi comme sexuée avec des argumentations qui, le plus souvent, renforcent la victimisation des femmes, sur lesquelles la crise pèse de tout son poids. Ces constats entrent en résonance avec d'autres élaborations qui, avec la tradition psychanalytique, renvoient les femmes à une dette symbolique originaire, nourrie par leurs qualifications d'engendrement et la castration.

Du côté de l'anthropologie, si la thématique de la dette aux dieux, aux divinités est bien circonscrite, par ailleurs la dot et le prix de la fiancée mettent les femmes au cœur de scènes de dettes masculines croisées, inévitables, dans lesquelles se jouent leurs destinées. Qu'elle soit monétaire, matérielle ou symbolique, la dette est généralement pensée dans ses rapports avec le don et l'échange, termes qui, l'un comme l'autre, sont dotés d'une polysémie étourdissante, elle-même liée aux référents idéologiques qui sont convoqués. Ainsi en inscrivant la dette dans l'espace du don et de l'échange, est-on, malgré soi, tenté de rester dans des phénoménologies dont les repères sont déjà définis implicitement. Si les

femmes sont réintroduites dans ces raisonnements comme des acteurs idéellement égaux aux autres, alors les conséquences de telles balises se font particulièrement sentir, débouchant sur des poncifs maintes fois déjà passés au crible de la critique, qu'il s'agisse de l'échange des femmes, des dispositifs psychiques qu'induirait leur capacité de produire des enfants (dette maternelle, dette de vie) ou encore de la solidarité dont les femmes seraient l'emblème.

Envisager des logiques de dettes qui seraient singulières aux femmes oblige donc à plusieurs déplacements sémantiques et ce, en particulier si l'on observe que les femmes se conduisent souvent – sous tous les cieux – comme si elles portaient une lourde dette, témoignant d'une reconnaissance plus longue et plus forte que les conventions ne le supposent dans des contextes où elles ont été bénéficiaires d'un geste, d'une aide ou de toute autre marque honorifique ; mais aussi qu'elles sont poussées à s'endetter concrètement de par les charges de gestion familiale qui leur incombent partout et leur fait saisir tous les outils financiers qui s'offrent. Sans oublier le champ du *care* qui, aujourd'hui, exemplifie avec beaucoup d'ambiguïté les vertus féminines de soin et de sollicitude et pourrait laisser entendre que les femmes naîtraient *a priori* endettées, pour devoir face aux autres, tant faire et tant rendre, sans que l'on sache exactement de quelle dette il s'agirait. C'est pourquoi, laissant de côté don et échange dans l'optique de clarifier la problématique de formes de dettes spécifiquement appliquées aux femmes, dans la période actuelle, on replacera la dette, d'une part, au carrefour des axes conceptuels des rapports de domination et des imaginaires qui les supportent, d'autre part, en regard des normes de genre et de la globalisation financière présente. Insistons tout d'abord sur le fait que la dette, qu'elle soit matérielle, monétaire ou simplement idéale, bâtit, structure et traduit la domination qui lie le débiteur à son créancier : elle se nourrit dans l'imaginaire des positions assignées d'infériorité et de supériorité qui perdurent, au-delà du recouvrement, et impliquent pour son annulation hypothétique, une modification de la hiérarchie en jeu. Ainsi comprend-on que celles (et ceux) qui tentent d'échapper à un rôle subalterne socialement prescrit et y réussissent relativement se hissant jusqu'à une égalité formelle, éprouvent d'énormes difficultés à rayer dans leur esprit mais aussi à effacer dans les liens, l'idée d'une dette qui court et enveloppe éventuellement les relations d'une sorte de chaleur douce entretenue par les partenaires. La dette n'est donc pas la contrepartie d'un don, bien au contraire le don vient se greffer sur la dette comme une illusion qui légitime la domination. Les inégalités entre hommes et femmes qui se cristallisent dans le travail, les rémunérations salariales, la division des tâches, etc. constituent ainsi les soubassements des diverses formes de dette qui s'expriment et qui, dans chaque cas, commandent des constructions

imaginaires substitutives, compensatoires, justificatrices. De surcroît l'émergence, le développement et la consolidation du genre comme ensemble de normes globales de gouvernance interviennent aujourd'hui sur le fond de rapports omniprésents de domination dont masculine, parés de dettes fictives insurmontables, subjectivées, bien au-delà de leurs dimensions concrètes palpables. Se déployant dans l'ensemble du monde, appelées à s'immiscer dans les entreprises, les institutions, les universités où elles devraient réorganiser la connaissance, si l'on en croit l'Institut du genre créé en 2013 en France sous la houlette du CNRS, les normes de genre viseraient à rétablir l'équité et la « justice » dans le traitement des femmes, reconnues objets de maintes discriminations. Cette intention vertueuse suscite des interrogations lorsqu'on la décrypte à la lumière de situations précises dans la configuration économique actuelle, caractérisée par la financiarisation du capitalisme. En effet il ne s'agit pas de donner de réels droits économiques et sociaux aux femmes – alors même qu'ils sont d'une manière générale, détruits – mais bien plutôt d'intégrer les femmes dans des rôles fragiles, tel celui d'auto-entrepreneuse, au marché qui actuellement est institué dans une suprématie incontestable. L'auto-entrepreneuriat suppose un endettement favorisé par les outils financiers dont les formules se multiplient et les femmes sont donc conduites sur ces chemins précarisés où s'accumulent les dettes matérielles, monétaires et imaginaires.

Dans cette perspective les normes de genre, constituent un accompagnement idéologique à la croissance de la finance auquel elles apportent une touche morale, éthique, en se penchant sur le sort des femmes les plus démunies comme les programmes de développement le montrent avec acuité. À un autre niveau, l'expansion du marché, sa généralisation à l'ensemble de la quotidienneté à travers en particulier la consommation, ont des effets contradictoires sur le statut des femmes : derrière l'apparence d'une plus grande liberté, se cachent parfois des durcissements des normes sexuelles accentuant les logiques subjectives de la dette pour les femmes.

Nous nous proposons ici d'explorer ces différentes pistes d'analyse en menant une réflexion comparative qui s'appuiera sur des exemples contrastés pris en Inde, au Burkina Faso et en Chine. Dans un premier temps, nous nous attacherons à exposer les mécanismes généraux de la dette et du surendettement des femmes. Les femmes en milieu rural indien en constitueront une illustration pertinente. Puis nous nous déplacerons en Chine où la restriction des naissances à un unique enfant – qui commence en 2013 à être remise en cause dans les organes mêmes du Parti – pèse de tout son poids sur les femmes, quelles que soient leur éducation et leur position professionnelle. Enfin nous nous tournerons vers le champ du développement africain en portant l'attention sur les modalités de l'insertion

proposée à des femmes du Burkina Faso dans des projets de commercialisation de leurs produits.

Les trois situations examinées nous amèneront à revenir en conclusion sur la nature de la dette à l'articulation de deux points centraux : la dette est premièrement l'expression privilégiée d'un rapport hiérarchique substantialisé ; elle se produit comme la marque de symbolisation et le carcan symptomatique de positions hiérarchiques qui se veulent structurelles et non ponctuelles ou événementielles. Lorsque la différence sexuelle imbibé et pénètre la dette, qui devient sexuée, alors la tension entre contingence et essence s'accroît, s'aiguise au point que les femmes endossent une dette imaginaire pérenne. Cette dette immatérialisée est ostensible dans les dons de soi permanents des femmes à leurs proches pour lesquels elles sont infiniment louées car ils relèveraient de leur nature. Ces remerciements appuyés interdisent le tarissement de ces dons et encouragent leur flot ininterrompu muté en source d'identité.

Un second point concernant les rapports entre la sexuation de la dette et les formes de l'État et du politique doit enfin être souligné. Hypothétiquement, l'État constitue un recours pour les femmes qui tenteraient de s'extraire des multiples dettes concrètes qui se capitalisent sur la dette abstraite qui les accable. L'égalité légale qu'est censé assurer l'État reste néanmoins très souvent formelle tant du fait des femmes et de la population que des représentants de l'État. Cette égalité est bifide lorsque les femmes sont renvoyées implicitement ou explicitement à leur groupe d'appartenance religieuse ou ethnoculturelle comme cela peut être le cas par exemple en Inde. Les régimes autoritaires – État-Parti chinois, État de non droit burkinabé – laissent en outre particulièrement démunies les femmes qui souhaiteraient refuser les dettes dont on les charge : toute résistance comportementale est vite transformée en dissidence et opposition politique, mettant alors en danger celle qui réclame d'être libérée de ses dettes. En position dominée par consensus sur le contrôle social et politique nécessaire de leur corps, les femmes qui s'aventurent sur le chemin du désendettement mettent en scène individuellement ou collectivement des prémisses identiques : ainsi dans tous les mouvements féministes, les premiers mots d'ordre visent la maîtrise de la sexualité et de la procréation (contraception, avortement, liberté sexuelle), le droit à échapper à la maternité, au mariage, à la famille. Tout se passe comme si les rets de la dette gâtaient dans ces dispositifs physiques propres aux femmes ; néanmoins il faut renverser cette proposition et considérer que cette cristallisation de la dette au féminin sur le corps différencié est elle-même le nœud de l'édification des rapports de domination qui sustentent l'endettement des femmes. Commençons par l'exemple indien qui illustre avec force cette problématique.

La dette morale et financière des femmes rurales du Sud de l'Inde

À en croire un certain nombre d'indicateurs, le statut des femmes indiennes, y compris rurales, aurait fortement progressé au cours des dernières décennies. Elles sont de plus en plus éduquées, elles ont un meilleur accès à l'emploi salarié et elles ont de moins en moins d'enfants. Ce sont là des signes incontestables d'émancipation et d'autonomie féminine, entend-on régulièrement dans la sphère politique mais aussi scientifique. Une croissance économique soutenue, couplée à des mesures généreuses de redistribution sociale en serait à l'origine. Ce type d'affirmation, hélas, relève plus du fantasme que de la réalité. On prendra ici l'exemple du Tamil Nadu, un État du Sud habituellement considéré comme une réussite exemplaire de modernisation et de politique sociale. Derrière la façade de certains indicateurs statistiques, un examen plus détaillé des pratiques et des rapports sociaux montre à quel point la dette des femmes, sous toutes ses formes, ne cesse de s'alourdir.

Que les femmes indiennes aient moins d'enfants leur permet certainement d'allonger leur espérance de vie et diminuer leurs charges domestiques, et il faut s'en réjouir. Mais ce déclin de fertilité s'accompagne d'une discrimination grandissante à l'égard des petites filles. En 1961 on comptait 976 fillettes de moins de 6 ans pour 1 000 garçons du même âge. Depuis ce ratio n'a cessé de décliner, pour atteindre 914 en 2011. L'Inde du Sud, pourtant réputée moins patriarcale, n'est pas épargnée.

Concernant l'emploi, le taux d'activité des femmes a fortement progressé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, mais décline depuis 10 ans. Les femmes sont très largement surreprésentées dans les emplois non protégés et précaires, les emplois à domicile et le salariat journalier agricole. La croissance économique et l'explosion urbaine offrent de nouvelles opportunités aux jeunes ruraux, mais uniquement ceux de sexe masculin (Heyer, 2013). Ces derniers sont de plus en plus nombreux à circuler entre villes et campagnes et à exercer des métiers urbains, mieux payés et souvent mieux valorisés que le salariat agricole. L'aventure urbaine n'a rien d'un Eldorado, surtout pour les ruraux de milieux marginalisés (basses castes et sans terre). Gisement de main-d'œuvre docile et bon marché, elle donne naissance à de nouvelles formes de précarité, d'exploitation et de dépendance (Breman *et al.*, 2007). Mais si on la compare, toutefois, à l'oppression des économies agraires villageoises, la circulation urbaine (très peu de ruraux s'installent définitivement en ville) offre de nouveaux horizons. Elle bouscule les hiérarchies antérieures et donne lieu à certaines formes de mobilité sociale et d'émancipation, même si celles-ci restent très

relatives¹. Les femmes, en revanche, restent cantonnées au village, éventuellement à la zone industrielle voisine.

Dans ce processus de mobilité, aussi bien physique que sociale, la capacité à consommer et dépenser devient un enjeu majeur des luttes sociales. Même si les appartenances de caste et villageoise restent un marqueur déterminant des identités, l'émergence du consumérisme bouscule les frontières préétablies. Les femmes ne sont pas entièrement exclues de ce processus. Les commerçants, qu'il s'agisse de vendeurs indépendants ou de grandes multinationales, ont parfaitement compris leurs contraintes et se déplacent dans les villages, à domicile, pour vendre bijoux, produits cosmétiques, vêtements ou ustensiles de cuisine. Ils le font à moindre frais puisqu'est privilégié le principe de vente pyramidale de type Tupperware, où les femmes elles-mêmes se créent un réseau de clientèle. Faute de revenus qui leur seraient propres, le rôle des femmes en tant que consommatrices reste toutefois marginal. Du fait de la généralisation de la dot et de l'explosion des dépenses qui lui sont associées, c'est surtout en tant qu'objets de consommation que les femmes participent à ce consumérisme grandissant.

Jusqu'à une période récente, la norme dominante dans le Sud de l'Inde était celle des mariages isogames, c'est-à-dire entre familles de statut identique, et c'était à l'époux et sa famille de verser une compensation (le « prix de la fiancée »). Au cours des quarante dernières années, s'est progressivement diffusée la pratique inverse, dominante dans le Nord du pays (Kapadia, 1996). Ce sont autant les perspectives croissantes d'emploi urbain, les investissements de plus de plus lourds dans l'éducation privée, fort coûteuse, et les aspirations grandissantes à la mobilité sociale qui conduisent les jeunes hommes et leurs familles à réclamer une dot, supposée compenser l'infériorité de la fille et de sa famille. Les montants dépensés, qui ne cessent de grimper au cours du temps, rythment cette course folle à la compétition sociale, symptomatique de l'époque contemporaine. La plupart des familles, y compris les plus démunies, dépensent des sommes astronomiques en espérant élever leur statut, le maintenir ou tout au moins éviter le déclin. Une partie de la dot relève du patrimoine – ou, éventuellement un lopin de terre – supposé compenser l'inégalité d'accès à l'héritage, mais en pratique les droits d'usage qu'en ont les femmes sont très limités. Le reste de la dot comprend des biens de consommation durable, notamment la motocyclette, désormais incontournable mais exclusivement à l'usage du mari.

Au final, nul doute que la croissance économique et les processus de modernisation en cours dans les campagnes du Sud de l'Inde

1. Pour plus de détails sur ce point, voir par exemple Guérin *et al.*, 2011.

s'accompagnent d'un processus de dévalorisation continue de la condition des femmes (Kapadia, 2002). Politiques d'assistance sociale, de développement rural et d'« empowerment » des femmes devraient permettre de compenser cette dégradation, argueront certains. Là encore, hélas, l'analyse des pratiques n'incite guère à l'optimisme. Il existe une vaste panoplie de programmes publics d'assistance, supposés bénéficier en priorité aux femmes car recouvrant le domaine dit de la reproduction. Mis en œuvre dès le lendemain de l'indépendance, ce soutien à la reproduction familiale a toujours été une composante majeure des gouvernements successifs du Tamil Nadu, quelle que soit leur obédience politique. Aujourd'hui les familles rurales ont droit à des coupons d'alimentation, des subventions pour l'habitat, des connexions au gaz et des repas scolaires gratuits, ainsi qu'à toute une série de biens de consommation durable tels que bicyclettes, télévisions, mixeurs, ventilateurs, etc. Certaines mesures visent exclusivement les jeunes filles, avec par exemple des subventions dédiées à leur éducation puis à leur mariage. Depuis le tournant du millénaire, ce volet social est complété par tout un éventail de mesures visant à l'« émancipation » des femmes, financées par le gouvernement ou des bailleurs internationaux, et mises en œuvre le plus souvent par des ONG locales. Le microcrédit en constitue l'archétype, et il vise en majorité une clientèle féminine. Enfin depuis 2006, l'État central a mis en place un programme ambitieux d'emploi, visant à octroyer 100 jours de travail par an, payés au salaire minimum pour toutes les familles rurales pauvres. Les femmes, ici encore, sont la cible prioritaire. Les effets de ce programme sont fort variables selon les régions et les volontés politiques locales. Dans certains territoires, ils ne sont pas négligeables. Les femmes reçoivent ainsi un petit complément de salaire, pour un travail souvent moins pénible que le salariat agricole habituel. Ce type d'occupation, toutefois, reste peu valorisé, et largement moins bien payé que les emplois urbains réservés aux hommes.

L'analyse des effets du microcrédit nous révèle une autre facette de la dette des femmes, non plus symbolique et imaginaire, mais financière. Le microcrédit est supposé permettre aux femmes de créer une activité génératrice de revenu, puis par effet de ruissellement de mieux négocier leur position au sein de la famille, du village et de la société dans son ensemble. Les écueils de cette vision individualiste et économiciste de l'émancipation féminine, entendue comme maîtrise de sa propre force de travail et non comme lutte collective et politique ont déjà été largement dénoncés (Falquet, 2008). Ont également été pointés du doigt les mythes du microcrédit comme outil de création d'emplois (Servet, 2006). Ici en l'occurrence, l'essentiel des prêts est utilisé pour nourrir la famille, payer le médecin ou des frais d'hôpitaux, acheter des médicaments, rembourser d'anciennes dettes,

rénover l'habitat, parfois acquérir des biens de consommation, etc. Ce qui nous intéresse ici, ce sont leurs effets sur la dette des femmes.

Contrairement à un préjugé courant chez un grand nombre de promoteurs du microcrédit, les femmes sont déjà insérées dans des circuits financiers multiples. Même s'il existe des variantes en fonction des milieux et des groupes sociaux, dans le contexte étudié ici on observe que les femmes ont très souvent la responsabilité de gérer les budgets familiaux – équilibrer recettes et dépenses – mais sans avoir le contrôle des revenus. Quel que soit le montant versé au pot familial par les différents membres de la famille, les femmes sont sommées d'assurer la sécurité alimentaire quotidienne et de faire face aux aléas, qu'il s'agisse de soigner les enfants, aider une voisine dans le besoin, accueillir des visiteurs non attendus, contribuer à une cérémonie imprévue, etc. En cas de manque, les femmes sont facilement accusées d'être mauvaises gestionnaires ou dépensières. Assumer ce rôle sans se plaindre ni quémander est à la fois une question de réputation et d'honneur personnel. Face à la faiblesse mais aussi à l'irrégularité des revenus, elles n'ont souvent d'autre choix que de multiplier les circuits financiers, jonglant avec une infinité de pratiques d'épargne et d'emprunt. Voisines, prêteurs ambulants, prêteurs sur gage, épiciers, notables locaux sont les créanciers les plus fréquents. L'épargne prend la forme de bijoux, susceptibles d'être mis en gage à tout moment, mais aussi de prêt à autrui – les femmes sont à la fois débitrices et créancières et prises dans une incessante circulation d'argent, de biens et de services. Face à cette pression constante, toute nouvelle source de liquidité est donc bienvenue et les femmes sont donc très demandeuses de microcrédit. À défaut de l'émancipation tant proclamée, le microcrédit leur permet de mieux assumer leur rôle de gestionnaire des budgets familiaux.

S'intéresser à la dimension morale et sociale de la dette – ce qu'elle révèle en termes de statuts sociaux et de positionnement dans les hiérarchies locales – est également très instructif. Certaines dettes peuvent être qualifiées de familiales, au sens où les différents membres de la famille, hommes et femmes, sont en lien avec le créancier et négocient conjointement les modalités de l'emprunt. Mais nombre de dettes sont individuelles et très sexuées. Les femmes sont spécialisées dans les dettes d'urgence, les hommes dans les dettes d'investissement, de nature économique ou sociale. Les premières sont socialement dégradantes. Les secondes sont plutôt valorisantes. S'endetter pour joindre les deux bouts est un signe de vulnérabilité. En revanche s'endetter pour des rituels sociaux et religieux, l'éducation des enfants ou l'habitat est porteur de reconnaissance et de respect. L'endettement témoigne des sacrifices et des risques que le débiteur supporte afin d'assumer ses responsabilités et ses obligations. Par ailleurs emprunter de grosses sommes exprime la largesse du réseau social,

la capacité (des hommes) à activer ce réseau et à susciter la confiance de leurs créanciers potentiels. Dans un contexte où la solvabilité est affaire de réputation beaucoup plus que de patrimoine et de garantie matérielle, il existe une superposition étroite entre réputation et solvabilité, mais uniquement pour les hommes. Pour les femmes au contraire, emprunter de larges sommes a de grandes chances d'entacher leur moralité. Ce sont surtout les hommes qui sont capables de prêter des montants conséquents. Or pour les débitrices, que leur créancier soit de sexe opposé, à moins d'appartenir à un cercle connu de la famille, suscite nécessairement suspicion et réprobation. Dans l'imaginaire collectif, seule la séduction ou l'offre de son corps peut permettre à une femme de convaincre un créancier. Et cet imaginaire collectif n'est pas dénué de tout fondement, tout simplement parce que les femmes n'ont guère d'alternative. Qu'il s'agisse d'octroyer des prêts ou d'éponger une dette, nombre de prêteurs ont recours au harcèlement sexuel. Par ailleurs, lorsque les femmes ont des amants, ceux-ci sont souvent leurs premiers créanciers.

Le microcrédit peut avoir l'avantage de représenter une source d'endettement légitime et dénuée de toute suspicion. Les femmes sont nombreuses à insister sur ce point lorsqu'elles comparent les différentes dettes avec lesquelles elles jonglent au quotidien. Lorsqu'elles ont le choix, l'arbitrage entre le coût financier et le coût moral de la dette est un critère essentiel. Cette aura du microcrédit, hélas, résiste mal à la pratique. Dans certains cas, acculés à des pressions de rentabilité croissante – le microcrédit est aussi un immense marché – certains agents de crédit n'hésitent pas à harceler leurs clientes, notamment en exploitant l'une des principales ressources des femmes – leur corps ou celui de leurs filles – provoquant désespoirs et suicides. Ce type de dérive est probablement marginal², mais il lève le voile sur la constance de l'entremêlement des différentes dettes féminines.

Le quotidien des femmes rurales indiennes met ainsi en évidence la multiplicité des formes de dette auxquelles les femmes sont acculées ainsi qu'un trait commun : qu'elle soit symbolique ou financière, cette dette féminine est indissociable du contrôle de leur corps et de leur sexualité. Et qu'il s'agisse de la migration urbaine, de l'adoption de nouveaux standards de consommation ou des politiques de développement, ces trois traits majeurs de l'évolution des campagnes indiennes renforcent plus qu'elles ne soulagent la dette des femmes, sous toutes ses formes. Tournons nous

2. Probablement marginal dans l'État du Tamil Nadu où le microcrédit est en large partie le fait de politiques populistes moins regardantes sur les remboursements. ce type de pratique semble beaucoup plus fréquent dans l'État voisin de l'Andhra Pradesh.

maintenant vers la Chine où le développement de la consommation a là aussi contribué à transformer les dettes des femmes.

La dette imaginaire des femmes chinoises entre normes sexuelles et normes politiques

Toujours gouvernée par un État-Parti communiste en ce début de XXI^e siècle, la Chine connaît une croissance capitaliste fulgurante qui a entraîné la population dans un consumérisme grandissant, faisant des choses consommées les critères de hiérarchisation sociale. Les femmes sont objets et sujets de cette consommation effrénée, comme le mettent en scène en particulier les rencontres organisées sur Internet et en face-à-face entre hommes et femmes de la classe moyenne urbaine, sur laquelle notre attention sera portée exclusivement ici. Les exigences des femmes face aux hommes concernent salaire, voiture, appartement, puis la taille de l'homme, son origine sociale et le profil de sa famille. Les hommes, de leur côté, cherchent, selon un modèle d'hypergamie masculine qui se durcit, des femmes qui leur soient en tout inférieures : ces inférieures, moins éduquées, moins rémunérées, moins fortunées, venant de familles moins élevées, devront assurer l'entretien quotidien de l'homme, de ses parents et donner à leur lignée l'héritier masculin qu'ils attendent et qui portera leur nom. Les femmes sont en effet toujours absentes des livrets de famille qui exposent les généalogies.

Ce scénario actuellement récurrent semble immortaliser le passé et laisserait aisément croire que la culture constitue une force invincible qui résiste à tout, au communisme comme au capitalisme, à l'abondance comme aux grandes famines qui poussaient les hommes vertueux à abandonner ou dévorer leur femme et leurs enfants y compris mâles pour sauver leur mère, rapportent des chroniques du XX^e siècle. En effet une femme pouvait toujours s'acquérir et elle produirait en temps voulu les héritiers souhaités.

Si hier comme aujourd'hui la condition des femmes paraît en Chine évoluer sous le sceau de rapports de domination masculine affirmés, des mutations notables se distinguent pourtant parmi lesquelles celles qui interviennent entre la période maoïste et les temps présents sont des plus significatives. En effet dans l'appareil idéologique communiste qui s'installe après la prise de pouvoir de 1949, l'État, en instaurant le primat du politique selon lequel la société devrait se reconfigurer de fond en comble, intervient de manière décisive dans les scènes symboliques et imaginaires de la dette : les liens primordialistes de parenté et d'alliance, sont mis à la périphérie, décrétés subalternes en regard de la finalité révolutionnaire et développementaliste de la nation. Les familles sont séparées par les postes de travail où on les requiert, parfois à des milliers de kilomètres. Les enfants sont placés dans des établissements collectifs. Les plus âgés se voient

rétribués à la mesure des tâches qu'ils peuvent encore accomplir. L'État libère ainsi les acteurs des dépendances, des obligations et des dettes interpersonnelles qui nourrissent leurs relations. La dette des femmes s'en voit verrait de fait sensiblement allégée : elles acquièrent le droit de choisir leurs conjoints contre l'avis de leurs parents et l'unité de travail (*danwei*) prend la place des ascendants. Il leur faut toujours produire au moins un fils mais en l'absence de politique de limitation des naissances, ce fils peut advenir après de plus ou moins nombreuses tentatives infructueuses. Les enfants ne sont pas l'objet d'une très grande attention des parents, confiants dans les institutions étatiques, et la communication fait largement défaut, comme le regrettent maintenant les uns et les autres : on ne se parle pas et on refoule, on censure ses sentiments, scories intimes en regard de la grandeur du politique. Dans le même moment, augmente pour tous, hommes et femmes, la dette contractée envers l'État qui prend en charge et capitalise en son sein toutes les dettes individuelles. Dès lors il incombe à chacun de répondre au mieux aux appels de l'État : le travail est politique, et par là même source d'identité et de statut. D'aucuns parmi les plus âgés disent aujourd'hui, lorsqu'ils affrontent des difficultés économiques mais aussi des drames familiaux insurmontables, que l'État ne leur a pas rendu à la hauteur de ce qu'ils ont donné, la totalité de leur vie, et que cet État communiste a désormais une dette envers eux, qu'il n'acquitte plus.

Lorsque, à la fin des années soixante-dix, les réformes économiques ouvrant au marché sont mises en œuvre, et liquidées les unités de travail qui géraient toute la vie quotidienne des acteurs, hommes et femmes conjoints sont amenés à vivre ensemble, parfois après des décennies d'éloignement liées au travail : les retrouvailles paraissent alors plus difficiles que les séparations. Ces vieux couples découvrent la cohabitation, tentent de l'aménager : leurs enfants adultes sont très peu présents, voire totalement absents de leurs préoccupations, ce qui leur paraît « normal », se rappelant qu'eux-mêmes, appelés par le travail auparavant, n'ont guère prêté attention à leurs propres parents.

À cette minorisation de la parenté et de l'alliance sous le joug de la prédominance de l'ordre politique, fait suite, avec l'épanouissement capitaliste et l'astreinte à un seul descendant prononcée en 1980, une réelle réorganisation existentielle autour de la cellule familiale qui remet en selle les femmes, et leur dette ancestrale, au cœur des rapports. Comment des transformations économiques conjuguées à une loi de planification des naissances ont-elles pu à ce point jouer en faveur de ce qui se donne à voir comme une sorte de « retraditionalisation » des normes sexuelles, pénalisant les femmes ? Des professeurs d'université qui dépassent la soixantaine, qui ont vécu les mouvements politiques les plus durs, s'interrogent sur leurs étudiantes dont elles peinent à comprendre les projets de vie, centrés sur le

mariage avant 30 ans, un enfant masculin immédiatement après, cela en sacrifiant des études plus poussées qui leur feraient risquer de mettre en péril leur union avec l'élu de leur cœur, susceptible de prendre ombrage de leur supériorité. Du côté des chercheuses occidentales sur la Chine, on avance que la libéralisation économique se serait faite au détriment des femmes, sur lesquelles la domination se serait accentuée, après l'abandon de ce qui est nommé – tout à fait à tort de notre point de vue – un « féminisme d'État », expression abusive qui d'un côté prête à l'État maoïste des intentions qu'il n'a pas eues, et de l'autre entretient une confusion dommageable entre politiques publiques et mouvements sociaux contestataires.

Revenons aux femmes rabattues sur le couple, travaillant à des rythmes infernaux dans des entreprises qui constituent leur maternité effective et potentielle en stigmaté, en préjudice, en critère discriminatoire à l'embauche, au point que parfois la jeune mère se voit non seulement privée de salaire pendant un congé de maternité raccourci illégalement mais doit de plus rembourser à l'employeur les charges sociales durant son absence, tout en s'estimant reconnaissante de retrouver son emploi, comme dans un très grand groupe de presse cantonais. De quelque côté qu'elles se tourment, les jeunes femmes, soucieuses de gagner leur vie, se retrouvent face à des dettes contradictoires qu'elles doivent rembourser. Les injonctions paradoxales pleuvent dans un contexte où elles sont seules face à leur conjoint, leurs parents et leurs beaux-parents d'un côté qui, le plus souvent, se coalisent pour les ramener à leur dette sexuelle de soumission cristallisée dans la production d'un fils et les charges domestiques, de l'autre, le champ du travail qui leur rappelle explicitement leur infériorité « naturelle » et leur dette laborieuse. En regard de leurs aînées qui évoluaient dans des collectifs normés, égalisateurs et bien sûr coercitifs, elles se voient aujourd'hui vouées à une individualisation qui donne un poids décisif à la différence des sexes, sépare ontologiquement les univers, les hiérarchise : entreprises comme filières universitaires n'ont aucune réticence ni aucun scrupule à mettre des quotas éliminatoires pour les femmes sous différents prétextes. Les jeunes femmes tentent de composer avec ces déterminations « assignatrices » et « excluantes » qui les encerclent et qui constituent la condition féminine en dettes postulées *a priori* et incompatibles. Rarissimes sont celles qui imaginent pouvoir être hors normes – sans mari, sans enfant –, qui osent résister à leurs parents et affronter le regard de leurs collègues de travail, jetant l'opprobre sur leur mode de vie. En effet la norme politique guide l'observance des normes comportementales qu'elle place dans sa dépendance, construisant la normativité en bloc unique d'observance : fragmenter ce bloc de normes est déjà pour le sujet une mise en danger.

L'édification en norme politico-économique de la cellule familiale composée d'un père, d'une mère et d'un héritier mâle, véritable trésor,

apparaît pour les jeunes femmes si obsidionale, que, lorsqu'elles le peuvent, elles délèguent à leur mère ou à leur belle-mère la charge de l'enfant petit jusqu'à l'entrée à l'école primaire. On observe alors d'étranges reconfigurations : soit les femmes ascendantes quittent pour quelques années leur époux pour accomplir les tâches domestiques de la jeune femme au domicile du couple, soit l'époux ascendant suit sa conjointe dans cette nouvelle vie consacrée au jeune couple ; soit encore l'enfant est envoyé chez les ascendants. Dans tous les cas la dette symbolique des femmes est transmise et assumée personnellement entre femmes, et ce d'autant plus que les équipements collectifs sont très onéreux et perçus comme maltraitant les enfants, représentation qui aggrave encore les obligations des femmes. L'enfant unique chéri est l'objet de tous les soins et les adultes ont appris qu'il fallait communiquer pour qu'il se développe correctement. Entouré de six adultes (2 parents, 4 grands-parents) qui veillent anxieusement sur sa croissance, celui-ci ne parviendrait pas à être à la hauteur des ambitions qui pèsent sur lui si l'on en croit les études menées régulièrement depuis quelques années par l'État qui, inquiet, envisage de renoncer à sa politique de planification des naissances.

La conjoncture chinoise fait ainsi réfléchir à plusieurs niveaux enchevêtrés : le passage du capitalisme avec maintien d'un régime autoritaire – en dernière analyse propriétaire du corps des femmes puisqu'il est en droit de limiter à une seule naissance leur fertilité et ce à coups de stérilisations et d'avortements forcés jusqu'au septième mois – sépare et oppose norme sexuelle (production de l'enfant) et norme économique (production dans le travail) comme dans les démocraties d'ancienne industrialisation. Mais, à la différence de ces dernières, la norme politique édictée par l'État occulte cette disjonction et rend particulièrement ardue pour les sujets l'élaboration consciente des régimes de domination : les femmes y semblent des marionnettes vouées à des dettes imaginaires irréfragables, qui se heurtent entre elles sans qu'elles-mêmes puissent trouver des appuis collectifs pour les écarter. Si de petits groupes féministes universitaires font depuis peu des actions exemplaires, s'inspirant de modules de performances importés des États-Unis par les ONG et prennent bien garde à ne pas franchir la limite qui déclencherait la foudre de l'État-Parti, la dette au féminin reste cependant mise en mythe comme une sorte de dette publique, dans le contexte d'un État qui aujourd'hui est l'un des seuls par ailleurs à ne pas avoir de dette monétaire, après au contraire, s'être montré capable de racheter celles d'autres pays.

Accéder à la modernité avec le changement technique : la dette des femmes burkinabè

À la différence de l'Inde et de la Chine, le Burkina Faso est considéré comme l'un des pays les plus pauvres du monde selon le PNUD. Possédant peu de ressources naturelles, son économie est principalement basée sur les exportations de productions agricoles (coton, arachides, sésame, karité, noix de cajou, bétail, etc.) et minières. Dans les années quatre-vingt-dix, les premiers programmes d'ajustement structurel (PAS), qui ont considérablement accéléré la paupérisation des populations locales et aggravé les inégalités structurelles entre hommes et femmes, vont mettre l'accent sur la diversification des produits agropastoraux locaux, s'ajoutant au coton (premier produit d'exportation du pays) ; le karité a été présenté comme un nouveau produit phare pour la relance des exportations nationales. En 1994, à la faveur de la dévaluation du franc CFA, le karité est proclamé officiellement une des « six priorités » du gouvernement burkinabè. Le processus de transfert technologique est devenu, dès lors, une entreprise politique et économique à grande échelle. Une multitude de projets « femmes et karité » vont naître et être présentés comme les initiatives les plus ambitieuses en faveur des femmes burkinabè (Saussey, 2009). En effet, le nombre d'organisations féminines locales a considérablement augmenté ces dernières années au Burkina Faso et ce de manière concomitante avec celui des organismes de développement intervenant dans le pays (ONG, agences bilatérales et multilatérales d'aide au développement). Son statut de « pays très pauvre », de « bon élève » des institutions financières internationales et sa relative stabilité politique expliquent pourquoi le pays a bénéficié de flux d'aide croissants depuis les années quatre-vingt-dix et pourquoi de nombreux organismes de développement ont choisi ce pays comme bénéficiaire prioritaire de leur coopération.

Si les pratiques sociales de type solidaire ainsi que les réseaux d'entraide existent depuis longtemps, les groupements issus de ces projets « femmes et karité » sont présentés par les bailleurs de fonds et perçus par les femmes comme des « tremplins » pour améliorer leurs conditions de vie (Helmfrid, 2004). Ces projets considèrent le travail des femmes au sein de groupements de production de beurre de karité comme le facteur indispensable de leur émancipation et de leur libération. En participant à une production collective modernisée et rémunérée, les femmes pourraient « sortir du monde clos » et de leur « carcan domestique » au sein duquel elles produisaient, à l'aide d'outils rudimentaires, le beurre de karité.

Les groupements ne sont pas pour autant socialement homogènes. Le statut social imbriqué, en effet, l'âge, le rang d'épouse, la position du mari dans le lignage, le nombre et le sexe des enfants, et les logiques d'action des

femmes dans une organisation sont souvent structurées par des rapports hiérarchiques de séniorité qui préexistent à leur adhésion ou se construisent au sein du groupement (dans les relations à sa présidente, par exemple).

La légitimité de la position d'autorité des présidentes de groupement se fonde généralement sur leur statut d'aînée mais certaines ont été élues pour leur charisme et leur dynamisme, critères échappant aux normes habituelles qui ne leur auraient pas permis d'accéder à ce poste de décision. Ces figures féminines proches des projets de développement sont associées à l'univers des ONG et à l'imaginaire qui les entoure et les lie au monde des « Blancs ». Incarner l'« argent » et le « savoir », consolide leur position.

Le pouvoir exercé par la présidente peut être analysé à partir de la dialectique du sacrifice et de la dette, du don et du contre-don (Nadal, 2000). Les démarches administratives, longues et incertaines, au moment de la fondation du groupement, représentent un coût élevé en temps et en argent. Le dévouement prend la forme d'un don de soi et la dette n'en est que plus importante puisqu'elle devient symbolique. La présidente du groupement exige en retour obéissance et soumission. Ce sacrifice d'où résulte la fondation du collectif est source de prestige pour la présidente. En occupant ce poste de responsabilité, la présidente se sent répondre à une vocation, celle d'« éveiller les femmes » : au Burkina Faso 83,4 % des femmes sont analphabètes contre 68,6 % pour les hommes (Unesco, 2005). Dans ce contexte où la soumission est la seule manière pour les productrices d'honorer leur dette envers la fondatrice du groupement, l'alternance du pouvoir – telle que prescrite dans les règlements et statuts du groupement – ne fait plus sens. Dès lors, la présidente exerce un pouvoir absolu et les marges de manœuvre des autres femmes restent limitées. Ces figures de femmes, si médiatisées par les projets de développement, ont joué un rôle important de médiation et d'interface dans le processus de transfert de technologie.

Pour améliorer la productivité des femmes et répondre aux exigences de qualité standard, les bailleurs de fonds ont décidé de donner, ou plutôt de vendre, de nouvelles machines (presses motorisées, concasseuses, baratteuses, etc.). Ces équipements sont présentés comme indispensables pour que les femmes « rattrapent leur retard » et accèdent à la « modernité » des standards de production ou de qualité attendus des marchés internationaux. La plupart des productrices sont convaincues par leurs présidentes ou par les expertes en promotion féminine des avantages du changement technologique. Elles leur présentent ces objets techniques comme une aide, un don de la part des bailleurs de fonds au lieu d'expliquer qu'il s'agit d'un équipement que les femmes devront rembourser sur un court terme, parfois avec intérêt. En outre, si les projets sont souvent présentés en langue locale avec des termes favorisant l'intérêt et l'adhésion

des productrices et évitant l'opposition de leurs époux, les mots désignant le matériel technique est généralement traduit par le mot « machine » (en français). Ce terme a un fort « potentiel mystificateur » entretenant un quiproquo favorable au rejet des techniques jugées rudimentaires au profit d'une nouvelle technologie méconnue mais désirée de tous et toutes. Ce sont donc non seulement pour des motifs de fierté et de prestige social qu'un groupement demande ce type d'outil technique mais aussi pour imiter les autres femmes qui l'ont déjà et surtout pour se vanter de posséder un outil « moderne » qui vient d'ailleurs.

Pour favoriser l'adhésion des femmes au transfert technologique, les projets de développement utilisent encore une autre stratégie en attribuant des crédits et des subventions pour l'acquisition des équipements. Il s'agit généralement de sommes considérables au regard des faibles moyens économiques des femmes. Cette assistance financière renforce la fausse image du don et de l'aide altruiste caractéristiques du discours accompagnant l'octroi de ces équipements. Contrairement à l'objectif principal des projets qui est de procurer des revenus aux femmes et de contribuer à leur indépendance économique, l'adoption des équipements peut davantage favoriser leur endettement et la dépendance économique vis-à-vis des projets et des structures de développement locales.

Par ailleurs, l'exploitation des outils techniques requiert un fonds de roulement en matières premières considérable. Les femmes doivent donc constituer des stocks importants d'amandes de karité pendant la période de maturation où elles sont disponibles en grande quantité et à un prix peu élevé. Mais beaucoup de groupements sont confrontés au manque de ressources financières pour constituer des stocks. L'introduction des produits du karité dans l'économie mondiale et les campagnes de sensibilisation sur leur valeur marchande n'ont pas échappé aux hommes qui ont une plus grande connaissance des procédures d'exportation et des règles du marché international ainsi que des réseaux bien établis depuis des décennies. Les femmes doivent alors faire face à la concurrence masculine, et s'approvisionner auprès des commerçants qui spéculent sur le prix des matières premières (Saussey, Moity-Maïzi et Muchnik, 2008). Dans ces conditions, il devint difficile, pour les productrices, d'exploiter et de rentabiliser un équipement acquis à coût élevé.

L'utilisation des machines pour la fabrication d'un beurre de qualité homogène et standardisé ne s'est pas accompagnée d'une reconnaissance des nouvelles compétences techniques que les femmes ont dû acquérir. Les productrices sont confrontées aux pannes fréquentes, au coût élevé des réparations, aux difficultés de manipulation (presses mécaniques), au bruit de la machine couvrant toute parole (presses motorisées). Toutes ces contraintes et incertitudes ont amené peu à peu les femmes à abandonner une

grande partie de ces équipements, notamment les presses à karité, qui sont inadaptés à leur activité. Les productrices réutilisent alors leurs anciens outils techniques.

Dans les faits, la participation des femmes au travail de production du beurre de karité commercialisé sur les marchés internationaux peut donc être assimilée à une « vente à perte » : symptôme d'une détérioration – et non pas d'une amélioration – de la qualité de vie. Les femmes « pauvres » engagées dans la production de beurre de karité commercialisé sur les marchés internationaux apparaissent ainsi finalement comme une main-d'œuvre « bon marché », lourdement endettée, permettant non seulement aux entreprises occidentales de réaliser des profits considérables mais aussi aux présidentes des groupements, de se constituer en entrepreneures bénéficiant d'une rémunération beaucoup plus importante que les autres femmes et contrôlant les revenus collectifs générés par les commandes internationales. Finalement les productrices payent pour être reconnues et insérées dans les réseaux de la modernité.

Que peut-on conclure de ces trois cas brièvement résumés, pris dans des contextes aussi éloignés que l'Inde, la Chine et le Burkina Faso, où semble s'imposer le constat négatif de résistances invincibles à délier les dettes des femmes ?

La dette au féminin au prisme du développement capitalistique

Tout au long du XIX^e siècle et du XX^e siècle émerge et mûrit l'idée d'un progrès général fondé sur le développement économique, l'accès à l'éducation et à la technologie qui libérerait les hommes mais aussi particulièrement les femmes, toujours postulées en « retard » par rapport à ces derniers. L'émancipation des femmes devient un horizon, non seulement occidental, comme on le pense souvent, mais aussi partagé par de nombreuses élites lettrées, indiennes, hindoues et musulmanes (bengalies, urduphones), arabes, etc. Les représentants masculins de ces élites envoient à l'école leurs filles et espèrent pour elles un autre destin que celui de leurs mères analphabètes même si contraintes et normes restent importantes pour ces nouvelles femmes qui doivent rester « respectables ». Ces idéaux vertueux se révèlent au XXI^e siècle caducs en regard des effets des processus enclenchés : l'éducation, pensée antérieurement comme productrice d'un statut dans l'échelle hiérarchique s'efface derrière les modes d'accumulation des profits appropriés par les dominants masculins et n'éradique nullement la dette symbolique des femmes. Les aides financières ciblées sur les femmes pour les métamorphoser en entrepreneures, techniciennes ou petites commerçantes contribuent à les endetter concrètement sans vraiment leur faire entrevoir une amélioration de leur condition. La possession et l'usage

général par les femmes de l'argent qui auparavant leur était souvent moins facilement accessible, ce média externe étant tendanciellement réservé aux hommes, ne leur donne pas la même aisance dans la dépense qu'à ces derniers : l'entretien des siens, la survie prime sur les projets et le plaisir immédiat. Les perspectives d'émancipation forgées de l'extérieur n'ont donc pas débouché sur une autoémancipation dont l'hypothèse, devenue un alibi et un business d'ONG rentable, est détruite à la base par les mécanismes de la finance et de la consommation comme nouveaux fondements des ordonnancements sociaux. On ne saurait pour autant considérer que l'enlèvement des femmes dans des écheveaux de dettes multiformes, emmêlés, serait *in fine* un miroir de leur enfermement dans une sphère désignée comme « reproductive », en opposition à une autre qui serait « productive ». Production et reproduction, travail productif et reproductif ont constitué des dichotomies opératoires pour les sciences sociales lorsqu'elles ont émergé dans les années cinquante-soixante pour déchiffrer une réalité singulière, marquée par le primat du travail et les politiques familialistes dans une période d'intense réindustrialisation après la seconde guerre mondiale en Europe. Marxienne, la dichotomie est aujourd'hui balayée par la relégation du travail à une place mineure dans l'accumulation du capital et le passage à une rente hégémonique de l'argent dont la fluidité systémique interdit la fixation territorialisée. La force de travail se vend nue, au meilleur prix, c'est-à-dire le plus bas, sans coût transactionnel dans le monde globalisé présent et les femmes, tout comme les hommes, sont emportées dans ces flux de déterritorialisation avec des conséquences singulières sur les logiques de leur endettement : d'une certaine manière, la dette symbolique qui pesait sur elle au nom de l'honneur de leurs « propriétaires » masculins a diminué sensiblement si l'on considère que ces derniers vont « fermer les yeux » tant que le « déshonneur » se passe sur une terre lointaine, et continue à rapporter l'argent nécessaire à l'édification de leur statut matérialisé par la construction de maisons et des biens de consommation ostentatoires, comme on l'observe par exemple dans des villages bangladais où la migration des femmes vers les émirats les conduit souvent à la prostitution.

La diminution de la dette symbolique a pour prix ici un renforcement de l'endettement à l'égard des siens auxquels les gains du travail doivent être reversés. Ce rééquilibrage apparent des formes de dette dévoile donc avec force la dette imaginaire qui en est le fondement et s'il permet les arrangements ponctuels, il ne peut l'annuler.

Si la nature du développement capitaliste actuel qui fait du marché son moteur absolu resserre l'étau des dettes sur les femmes, en renouvelant leurs schémas de telle façon que le piège semble toujours se refermer sur elles, on ne saurait pour autant en déduire que l'on bute là sur une sorte d'aporie

sociétale au statut d'invariant. La transformation présente des rapports de domination – qui ont délaissé les grammaires simples de l'autoritarisme et de la verticalité pour impliquer les acteurs dans leur efficacité – a pour pendant l'éclosion de modes de contestation inédits. Dans ce contexte, les femmes sont parmi les premières à innover mettant en avant avec provocation leur corps, matière première de la dette qui les étouffe rituellement. Les manifestations de femmes méritent donc aujourd'hui comme hier toute l'attention des chercheurs en sciences sociales soucieux d'éviter la répétition discursive des déterminismes et leur légitimation scientifique. Prenons l'exemple significatif du modèle globalisé qui se répand présentement à partir de l'Ukraine vers l'Égypte, la Tunisie, la Chine et qui voit des femmes de tous âges se dénuder ; il constitue une des réponses aux injonctions paradoxales, par lesquelles tentent de se reformuler les rapports de domination. Ces injonctions paradoxales pèsent en effet tout particulièrement sur les femmes assignées à assumer avec toujours plus de virtuosité des images et des rôles contradictoires. C'est pourquoi la mise en scène d'un retournement violent de l'anatomie féminine construite comme une arme politique est instructive : le sein nourricier, symbole même de la féminité, est brandi comme instrument d'attaque et dans ce geste qui inverse les postures et s'affiche performant au sens propre se donne à penser une fracture du bloc des dettes matérielles et imaginaires endossées par les femmes, qui, au nom d'un développement conforme et bienveillant, perdurent.

Dans le cadre d'une globalisation qui trouve sa puissance dans une spectacularisation permanente et immédiate des messages, sans doute faut-il s'attendre à ce que de telles actions se multiplient, engrangeant des jeux et des dynamiques de rupture aux marges de processus enracinés qui effleurent les logiques de la dette au féminin et la conservent tout en prétendant l'alléger dans la bienséance morale. Il revient aux anthropologues et aux économistes en particulier d'en faire ensemble l'analyse pour dégager de nouveaux schèmes herméneutiques, ajustés au présent, ne se cantonnant pas sur des populations féminines édifiées en victimes et livrées à la charité mondiale, établissant la logique des articulations sociales et politiques en jeu.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BREMAN Jan, Guérin Isabelle & ASEEM Prakash (ed.), 2009: *India's unfree workforce of bondage old and new*, New-Delhi, Oxford University Press.
- CAULIER M., QUERRIEN A., SELIM M., 2013 : « Déplacements de la domination : substantialisation dans et par les normes de genre », *L'Homme et la Société*, n° 188-189.
- DIDRY C., SELIM M., 2013 : « Sexe et politique du XX^e au XXI^e siècle : entre aliénation et émancipation », *L'Homme et la Société*, n° 188-189.
- FALQUET J., 2008 : *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, Éditions La Dispute.
- GUÉRIN I., MICHIELS S., PONNARASU S., VENKATASUBRAMANIAN G., 2012: "Neo-bondage, capitalism and village economies", *Global Labour Journal*, 3 (1), p. 118-142
- HARRISS-WHITE B., 2003: *India Working. Essays on Society and Economy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- HELMFRID, S., 2004 : *Vers l'égalité entre les genres au Burkina Faso*, Stockholm, Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI/SIDA), 91 p.
- HEYER J., 2013: "Dalit women becoming 'housewives': lessons from the Tiruppur region 1981/2 to 2008/9", in STILL C. (ed.): *Mobility or Marginalisation: Dalits in Neo-Liberal India*, New Delhi: Routledge, forthcoming.
- KAPADIA K., 1996: *Siva and Her Sisters. Gender, Caste and Class in Rural South India*. Oxford University Press: Delhi.
- KAPADIA K., 2002: "Translocal modernities and transformations of gender and caste "in KAPADIA K. (ed.): *The violence of development. The politics of identity, gender and social inequalities in India*, New Delhi: Kali for Women, p. 142-182.
- NADAL, M.-J., 2000 : « Les présidentes des coopératives féminines du Yucatan », *Revue Tiers Monde*, t. XLI, n° 164, p. 865-884.
- QUERRIEN A., SELIM M., 2010 : « Vers des normes sexuelles globales, micro et macropolitiques de la dualité sexuelle dans le cadre de la globalisation », *Chimères*, n° 71, p. 49-69.
- SAUSSEY, M., 2009 : *Les organisations féminines au Burkina Faso : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de karité*, Thèse de doctorat en socioéconomie du développement, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 17 mars, 454 p.

- SAUSSEY, M., MOITY-MAIZI P. et MUCHNIK J., 2008 : « Nouvelles formes de reconnaissance des femmes burkinabè dans la production collective de beurre de karité », *Cahiers Agricultures*, vol. XVII, n° 6, p. 582-596.
- SERVET J.-M., 2006 : *Banquiers aux pieds nus. La microfinance*, Paris, Odile Jacob.
- SELIM M., 2011 : « La face cachée des femmes outils », *L'Homme et la Société*, n° 176-177, p. 253-266.
- SELIM M., 2013 : *Hommes et femmes dans la production de la société civile à Canton, Chine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Anthropologie critique », 304 p.

Guérin Isabelle, Saussey M., Selim Monique.

Endettement et dettes imaginaires des femmes.

In : Hours Bernard (dir.), Ould Ahmed Pepita (dir.).

Dettes de qui, dettes de quoi ? Une économie anthropologique de la dette. Paris : L'Harmattan, 2013, p. 227-247.

(Question Contemporaines : Série Globalisation et Sciences Sociales). ISBN 978-2-343-02074-7